



RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2021

**Une année de mobilisation
dans un contexte en
mutation**





LE MOT DU **PRÉSIDENT**

HERVÉ PINGET

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CANTAL HABITAT

Mobilisés !

« L'année 2021 aura marqué un temps fort de recomposition de notre association qui s'est attachée collectivement à asseoir l'identité de notre territoire¹. Nos missions s'en trouvent clarifiées : représenter la profession et porter nos enjeux collectifs, consolider les partenariats locaux pour renforcer notre ancrage territorial, partager les expériences et impulser des démarches inter-bailleurs, enfin communiquer et rendre visible l'action du territoire.

Avec une structuration autour de 10 organismes adhérents, nous avons été ainsi au rendez-vous de la production avec 1 083 logements neufs livrés, 900 logements réhabilités, 95 logements destinés à l'accession à la propriété.

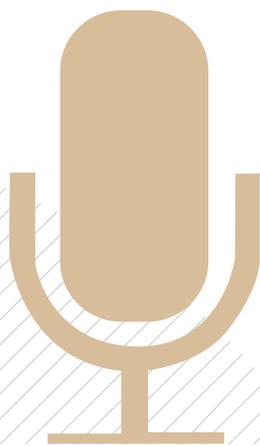
Quelques sujets de préoccupation du moment émergent avec des travaux collectifs pour être au rendez-vous de la réforme des attributions et notamment nos premières réflexions sur la cotation et le passage programmé de la gestion en flux de nos réservations, la nécessité d'avancer sur des réhabilitations thermiques encore plus performantes et le sujet de la tranquillité résidentielle qui est une aspiration exprimée de notre clientèle et à laquelle nous nous devons de répondre.

Sur tous ces sujets nous avançons en partenariat avec les collectivités car notre raison d'être est de construire en matière d'habitat et d'apporter les réponses les plus ajustées aux besoins exprimés par les territoires. Notre équipe d'animation est mobilisée pour que chaque département et EPCI soient dotés du meilleur accompagnement.

Deux dimensions nous distinguent :

»» Notre positionnement en tant que pilote au niveau régional de la communauté d'intérêt « territoire en mutations ». Cela nous a permis de décliner un webinaire, un plan d'actions et une participation au COMEX largement relayés avec des déclinaisons d'actions et de réussites très concrètes. Cela s'est également traduit par des travaux sur les taux de tensions et la connaissance partagée des marchés du logement.

»» Notre fichier partagé de la demande qui nous permet de produire, outre le recensement et le suivi de la demande, des données essentielles sur l'évolution de nos différents marchés de l'habitat. Tous ces éléments vont trouver à ce conforter dans l'année qui s'annonce, riche de défis, dans lequel notre rôle d'acteurs essentiels du logement va trouver à se réaffirmer. »»



SOMMAIRE

P6 L'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

P9 NOTRE ORGANISATION

P11 NOS TEMPS FORTS 2021

P13 NOTRE ACTIVITÉ

P13 Les partenariats

P14 La réforme des attributions

P15 Politiques sociales : gestion locative adaptée

P16 qualité de vie résidentielle

P17 Politiques locales de l'habitat

P18 Animation professionnelle

P19 Le fichier partagé un outil au service de la demande de logement social locatif

P23 PERSPECTIVES 2022



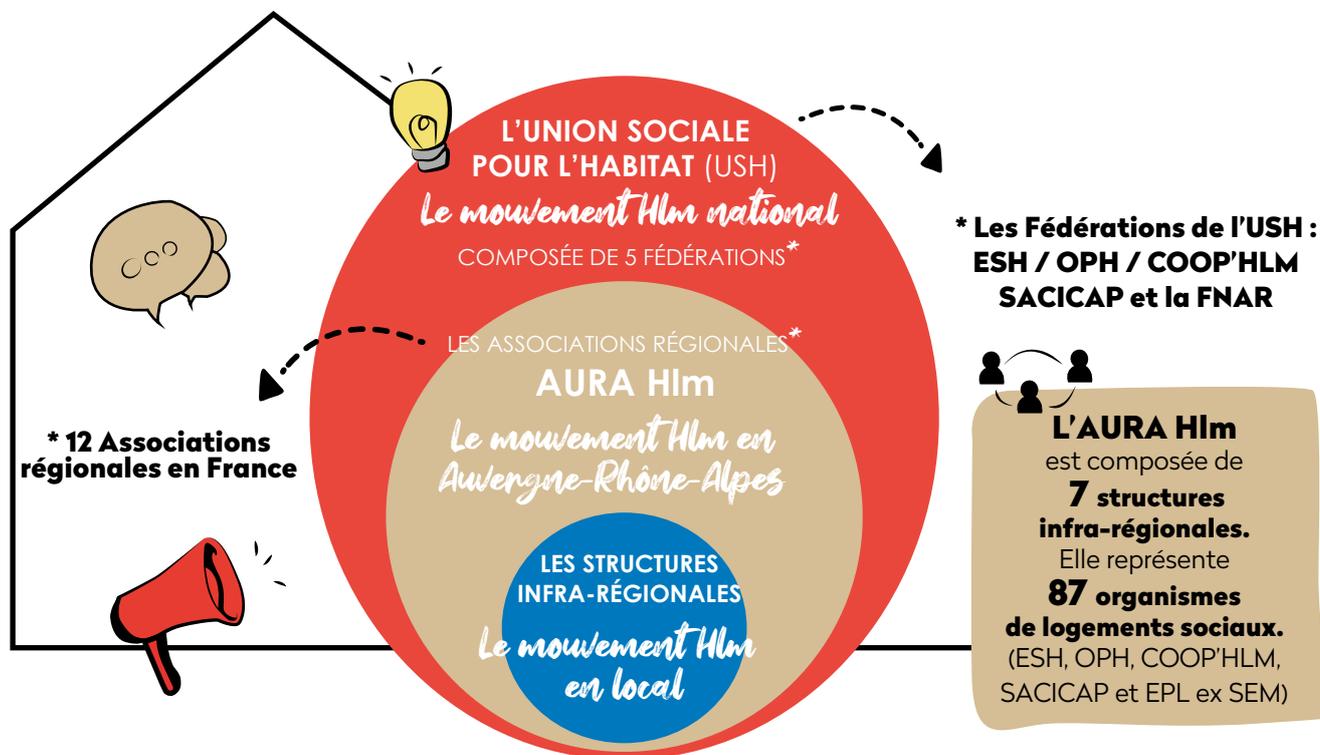


LE MOUVEMENT HLM
Allier, Cantal,
Puy-de-Dôme,
Métropole de Clermont

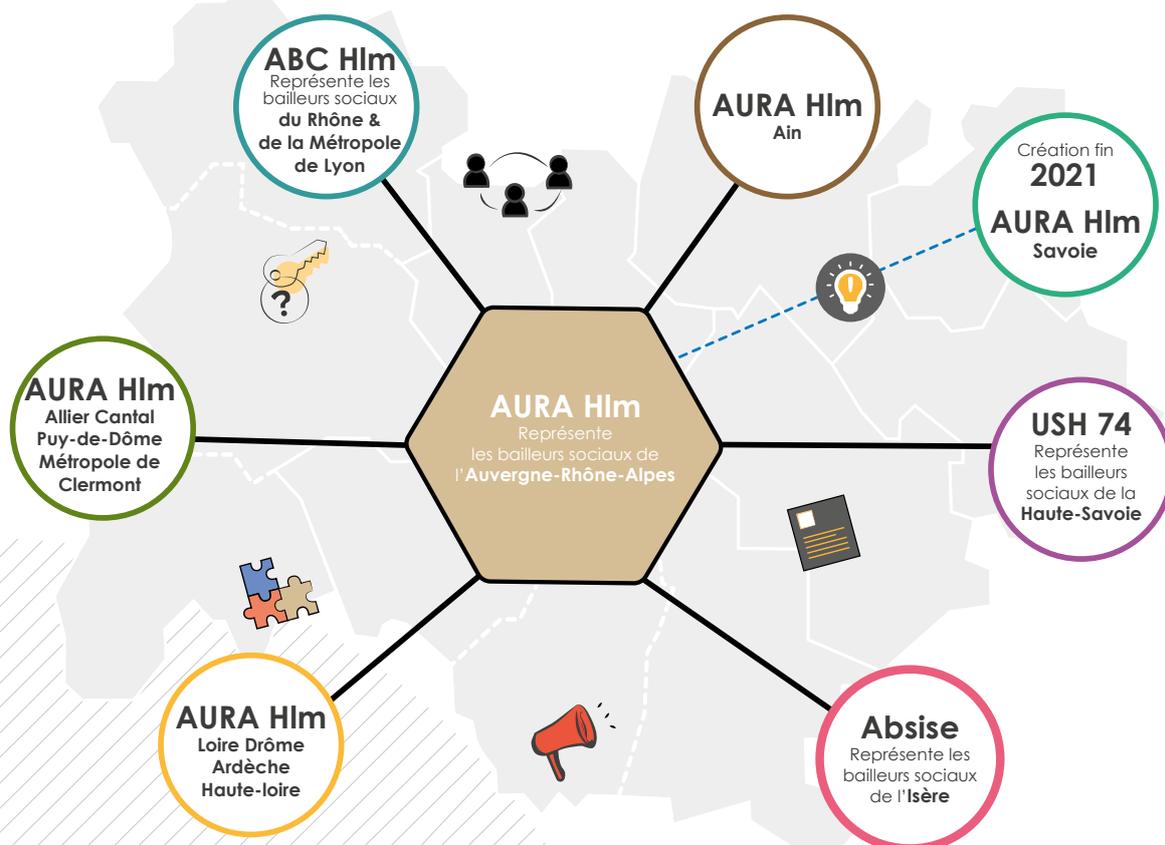


L'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

LE MOUVEMENT HLM ACTIF À TOUTES LES ÉCHELLES



L'AURA HLM ET SES STRUCTURES INFRA-RÉGIONALES



LES MISSIONS

DE L'AURA HLM ALLIER CANTAL PUY-DE-DÔME MÉTROPOLE DE CLERMONT

1 **REPRÉSENTER LA PROFESSION ET PORTER NOS ENJEUX COLLECTIFS**
L'association définit des orientations communes et représente les bailleurs sociaux auprès des institutions locales en articulation avec les positions régionales et nationales de l'organisation professionnelle Hlm.

2 **CONSOLIDER LES PARTENARIATS LOCAUX POUR RENFORCER NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL**
L'association joue un rôle incontournable dans le partenariat local : services de l'Etat, collectivités, acteurs de la construction et du bâtiment, etc. Elle contribue par ailleurs à l'élaboration des politiques locales de l'habitat.

3 **PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET IMPULSER DES DÉMARCHES INTER-BAILLEURS**
L'association favorise l'échange permanent entre les organismes sur leurs pratiques et l'actualité du secteur. Elle accompagne les équipes dans les différentes réformes à l'œuvre. Elle facilite l'émergence de projets en inter-organismes.

4 **COMMUNIQUER ET RENDRE VISIBLE L'ACTION DU TERRITOIRE**
Enfin, l'association contribue à rendre visible l'action des organismes Hlm sur le territoire, à véhiculer une image positive sur le logement social, à travers des actions pédagogiques et une communication adaptée.

NOTRE AMBITION

- » La mutualisation de moyens entre territoires face aux problématiques et enjeux partagés, dans un contexte économique et social en pleine mutation.
- » La rationalisation de l'offre de services, en lien avec celle déployée au régional par l'AURA Hlm afin de répondre aux besoins des adhérents.
- » Le maintien de la proximité géographique avec les partenaires et les adhérents.

NOS ENJEUX

Notre territoire est composé de secteurs urbains avec des attentes fortes de développement et de gestion du logement social, mais également des territoires dits « en mutation » avec une déprise économique ou des secteurs ruraux avec des enjeux de réponse à des besoins comme l'adaptation du patrimoine existant, le vieillissement de la population, le logement des jeunes, les démarches innovantes de gestion locative, l'accession sociale notamment.

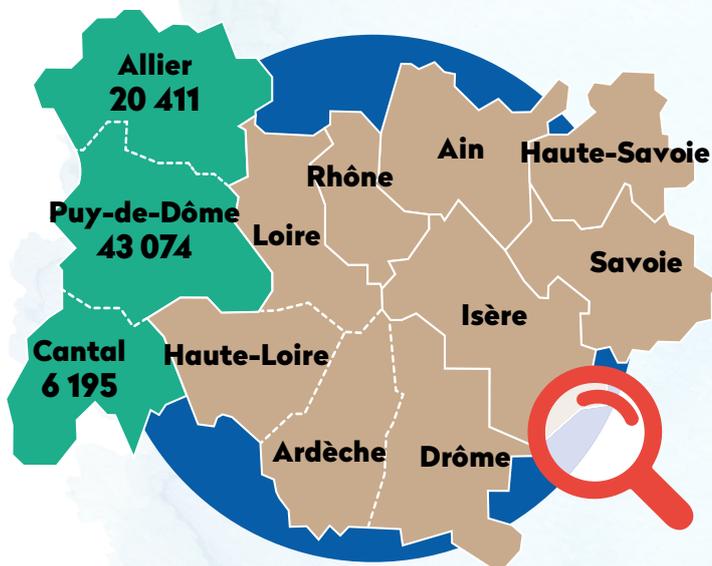
Cette diversité suppose des réponses agiles et adaptées à nos territoires. Le dialogue avec les acteurs locaux, la recherche d'innovation passent par un inter-bailleurs solidaire et désireux d'échanger sur les réponses apportées aux nombreuses problématiques que doivent traiter nos organismes.



Auvergne Habitat

L'IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Allier, Cantal, Puy-de-Dôme, Métropole de Clermont



* Répartition du nombre de logements sociaux par département hors logements foyers (Source - RPLS au 1er janv. 2020)



Chiffres clefs 2021



10 organismes adhérents



69 431 logements

147 193 personnes logées



1 083 logements neufs

900 logements réhabilités

95 logements produits en accession à la propriété



222 M€ investis dans l'économie locale (filière bâtiment)

2 666 emplois induits (directs et indirects)

1 200 salariés dans les organismes

➤➤ **2 COLLECTIVITÉS DÉLÉGATAIRES DES AIDES À LA PIERRE** Département de l'Allier, Clermont Auvergne Métropole

➤➤ **8 EPCI « CHEF DE FILE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DES ATTRIBUTIONS »** Montluçon Communauté, Moulins Communauté, Vichy Communauté, Riom Limagne et Volcans, Thiers Dore et Montagne, Clermont Auvergne Métropole, Agglomération Pays d'Issoire, Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

➤➤ **4 DÉPARTEMENTS COUVERTS PAR LE FICHER PARTAGÉ DE LA DEMANDE DES BAILLEURS SOCIAUX D'AUVERGNE** (AFPBSA- progiciel Habisoft : gestion de la demande et de l'ensemble du process d'attribution)

➤➤ **5 TERRITOIRES AVEC DES PROJETS ENGAGÉS DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR DES QPV** Montluçon Communauté, Vichy Communauté, Thiers Dore Montagne, Clermont Auvergne Métropole (3 quartiers en NPRU), Communauté du Bassin d'Aurillac

➤➤ **7 ACTIONS CŒUR DE VILLE** Montluçon, Moulins, Vichy, Thiers, Issoire, Riom, Aurillac



NOTRE ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de Directeurs Généraux des organismes Hlm adhérents de l'association. C'est l'instance qui définit les positions collectives et les orientations de l'inter-bailleurs. Il est pluriel et marqué par la volonté de représenter les territoires, ainsi que l'ensemble des bailleurs sociaux (ESH, OPH, Coopératives et SEM). Le Bureau est composé d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et d'une représentante de la Métropole de Clermont.

LA GOUVERNANCE

Une volonté réaffirmée de collaboration des bailleurs à l'échelle infra-territoriale et au sein de l'AURA Hlm avec la création le 15 mars 2019 d'une association AURA Hlm Cantal Allier Puy-de-Dôme Métropole de Clermont.



PRÉSIDENT
Représente le Cantal
Hervé PINGET
(Cantal Habitat)



SECRÉTAIRE
Représente l'Allier
Hélène CHESSEL,
(Evoléa)



TRÉSORIER
Représente le Puy-De-Dôme
Phillipe BAYSSADE
(Auvergne Habitat)



Représente la Métropole de Clermont
Rachid KANDER
(Assemblia)

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'AURA Hlm met à disposition de l'AURA Hlm Allier Cantal Puy-de-Dôme Métropole de Clermont une équipe dédiée pour accompagner et mettre en œuvre les chantiers décidés par la gouvernance. Cette équipe est composée de 3 personnes :



Christophe QUETU
Responsable territorial
(départ le 1er août 2021)
Intérim assuré par Aïcha Mouhaddab



Karima BOUZABOUNE
Responsable territoriale
(arrivée le 4 octobre 2021)



Marie-claire OBLED
Chargée de projets territoriale
Puy-de-Dôme



Jérôme EUVRARD
Chargé de projet
Gestionnaire du fichier partagé de la demande de logement



AU COEUR DE
L'ACTION 2021

L'ANNÉE 2021

LES TEMPS FORTS

1 JANVIER 2021 LANCEMENT D'ACTEO

Lancement d'ACTEO, dispositif au service des habitants des quartiers en renouvellement urbain de Clermont Auvergne Métropole. Un dispositif de tranquillité résidentielle et présence en soirée, adossé à une convention de partenariat tranquillité-sécurité mise en œuvre dans le cadre du Contrat Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) prioritairement sur les quartiers en renouvellement urbain.

Actéo en chiffres

- 22 720 veilles résidentielles effectuées par les équipes
- 1 358 visites de courtoisie réalisées sur la période



2 MARS 2021 PARTICIPATION À LA 1ÈRE CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE DE L'HABITAT

Intervention et remise de la contribution inter bailleurs dans le cadre de la 1ère Conférence Métropolitaine de l'Habitat et engagement de l'élaboration du PLH 2022-2027 de Clermont Auvergne Métropole.



SITUATION DU PARC SOCIAL ET ENJEUX DE LA RÉNOVATION THERMIQUE

Remise de la note établie avec l'Aduhme à Clermont Auvergne Métropole et au Conseil Départemental du Puy de Dôme : Note situation du parc social et enjeux en termes de rénovation thermique sur la Métropole dans le cadre du futur Contrat Territorial de Développement Durable.



Clos Notre Dame à Clermont-Ferrand

3 AVRIL 2021 BILAN 2020 DE LA VENTE HLM

Remise du bilan 2020 de la vente Hlm dans le cadre de la charte de vente Hlm responsable signée avec Clermont Auvergne Métropole.



4 MAI 2021 CONTRIBUTION INTER BAILLEURS

Contribution inter bailleurs dans le cadre de la concertation menée par Clermont Auvergne Métropole sur l'évolution des modalités d'aides au foncier dans les communes SRU (budget 2,8 Millions d'€/an).

RÉFORME DE LA GESTION DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS

Intervention de l'AURA Hlm aux côtés de Clermont Auvergne Métropole dans le cadre de l'observatoire national du déploiement de la réforme de la gestion de la demande et des attributions sur La gouvernance locale et la dynamique partenariale.



L'ANNÉE 2021

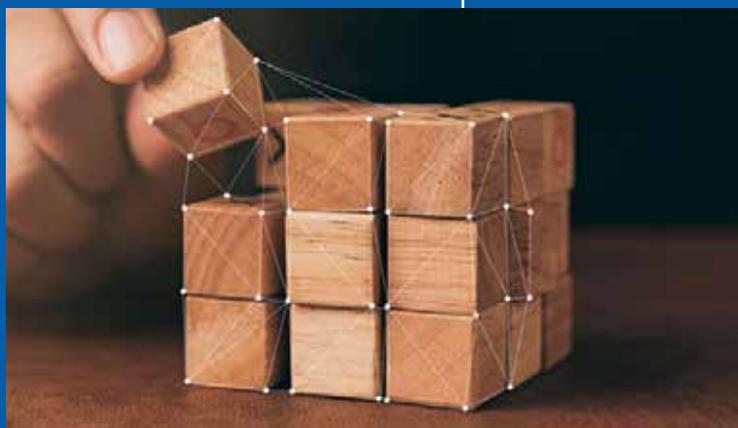
LES TEMPS FORTS

5 JUILLET 2021

RÉFORME DES ATTRIBUTIONS

Intervention de l'AURA Hlm dans le cadre de la 1ère Commission de Coordination Intercommunale du Logement de Clermont Auvergne Métropole dans le cadre de la Réforme des attributions.

Envoi du document cadre pour le passage à la gestion en flux à l'ensemble des réservataires du territoire présents sur Clermont Auvergne Métropole, DDTESPP Allier notamment.



6 SEPTEMBRE 2021

ENGAGEMENT DE PASRI 2

Projet d'Accompagnement Social Renforcé Inter bailleurs dans le cadre de l'Appel à Projet du FNAVDL 2021 à hauteur de 128 000 €.

CHARTRE VENTE HLM

Intervention de Clermont Auvergne Métropole sur la charte de vente Hlm responsable au congrès Hlm de Bordeaux.



7 NOVEMBRE 2021

TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

Signature de la convention locale de partenariat pour la sécurité des quartiers d'habitat social avec la gendarmerie du Puy de Dôme.

Rencontre entre les services judiciaires et de l'Etat, la ville de Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole, les bailleurs et des agents du dispositif de tranquillité résidentielle d'ACTÉO pour partager les premiers éléments de bilan et du partenariat tranquillité-sécurité à l'œuvre sur la Métropole.



8 DÉCEMBRE 2021

PLH 2022-2027

Conférence métropolitaine de l'Habitat le 8 décembre 2021 présentant le projet de PLH 2022-2027 et préparation de la contribution complémentaire des bailleurs sociaux.

Délibération de la programmation 2021 – 4,4 Md'€ de soutien à la programmation 2021



NOTRE ACTIVITÉ

LES PARTENARIATS ET MARCHÉS DU LOGEMENT

COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT RÉGIONALE « TERRITOIRES EN MUTATION »

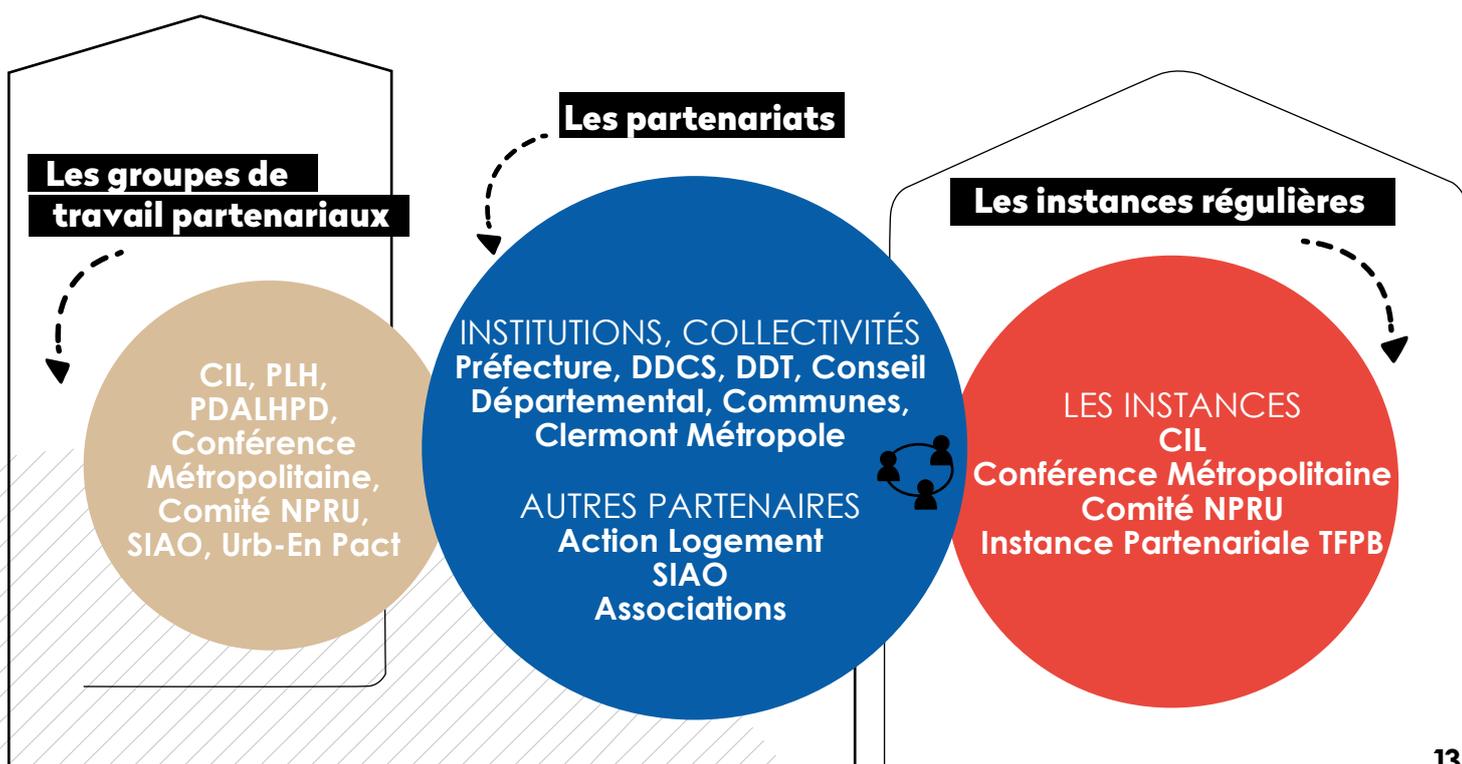
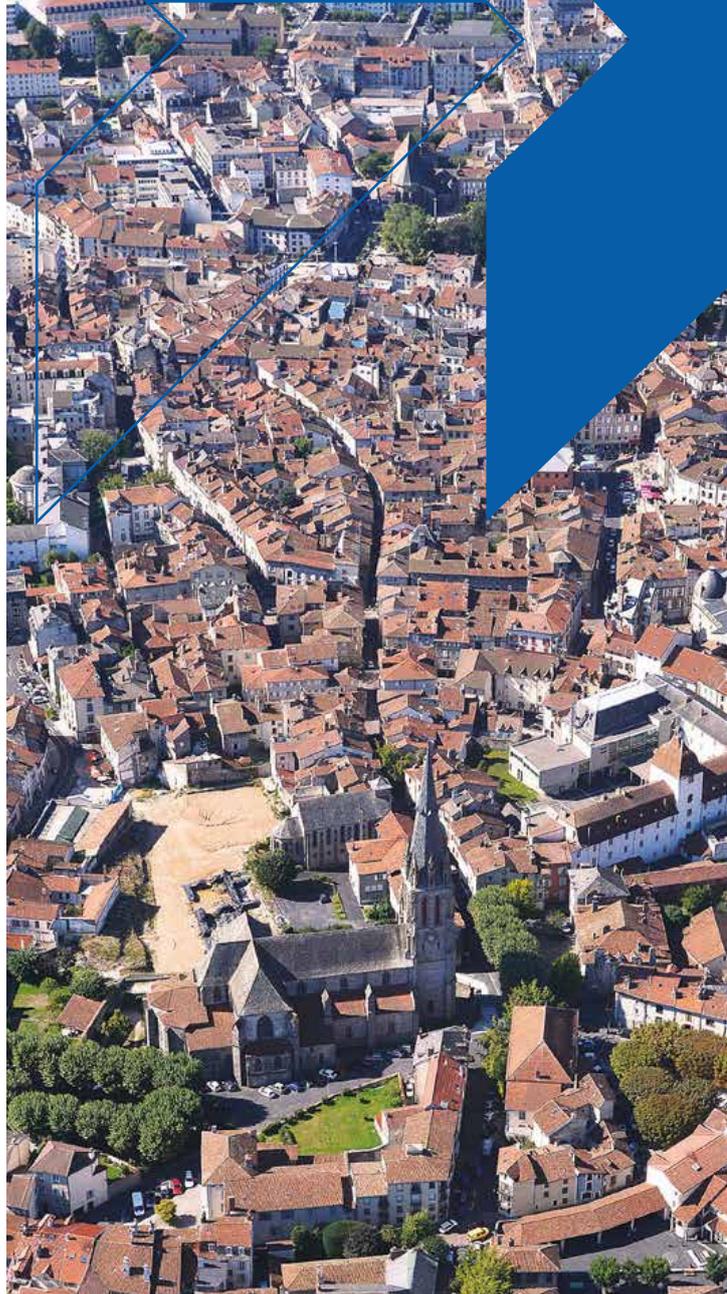
- » Webinaire
- » Plan d'actions
- » Participation à la Commission Nationale des Territoires Détendus et Coeur de Ville

ETUDE TAUX DE TENSION DE LA DEMANDE - SRU

- » Suivi de la mission confiée au cabinet d'études
- » Préparation de la présentation des résultats aux partenaires
- » Rappel des préconisations du cabinet en inter-bailleurs

CONNAISSANCE PARTAGÉE DES MARCHÉS DU LOGEMENT

- » Suivi des travaux OLL / ADIL / Agence d'urbanisme
- » Participation aux COFIL des instances
- » Faire le lien avec les productions du fichier partagé



NOTRE ACTIVITÉ 2021

RÉFORME DES ATTRIBUTIONS CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DES POLITIQUES D'ATTRIBUTIONS

Passage à la gestion en flux

- » Elaboration d'un document cadre pour le passage à la gestion en flux des réservations
- » Présentation aux services de l'Etat , Métropole , ALS
- » Participation aux travaux de la CIL – conventions de réservation
- » Participation aux ateliers réforme USH ADCF France Urbaine

Cotation

- » Elaboration d'une grille de cotation proposée ensuite aux EPCI compétentes
- » Participation aux travaux de la CIL – cotation

ZOOM - RÉFORME DES ATTRIBUTIONS : PORTER UN MESSAGE COMMUN ET ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES EN LIEN AVEC LE FICHER PARTAGÉ

1. Préparer les discussions sur le passage à la gestion en flux des réservations de logement sociaux

Initié en 2020 avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (FLD consultant), le document cadre vise à :

- » Accompagner la remise de l'état des lieux des réservations par chaque bailleur à ses réservataires
- » Alimenter les négociations collectives prévues sur le contingent préfectoral, convention prioritaire aux autres réservataires
- » Être force de propositions dans le pilotage du passage en flux

2. Accompagner les réflexions sur la cotation de la demande

Poursuivant les travaux engagés dans le cadre de la convention intercommunale d'attribution de Clermont Auvergne Métropole, l'AURA Hlm a accompagné les bailleurs afin d'être force de proposition et porter des principes communs sur l'ensemble des territoires pour faire valoir l'outil comme un outil d'aide à la décision, la mixité sociale, l'équité des demandeurs, la prise en compte des publics prioritaires et du 1er quartile en veillant à la situation des résidences, la question du cumul et des pondérations... Cela c'est traduit en 2021 par :

- » 3 ateliers de travail technique (mars, mai et septembre) avec la Métropole
- » La préparation et des retours interbailleurs à chacune des étapes



POLITIQUES SOCIALES GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

APPUI AUX ORGANISMES DANS LES APPELS À PROJET

- Appui aux dossiers de candidature
- Participation aux arbitrages FNAVDL
- Mise en œuvre du projet inter bailleurs de mesures d'accompagnement social renforcé
- Appui au groupement de commande

CONVENTION DE PARTENARIATS

- Appui à l'élaboration des conventions SIAO et Viltais
- Appui à l'élaboration des conventions cadre inter-bailleurs
- Appui à la mise en oeuvre des conventions

IMPAYÉS

- Note d'évolution des impayés 2019-2020

ATTRIBUTIONS ET HÉBERGEMENT

- Note de bilan 2020
- Procédure Inter bailleurs «Demande d'hébergement»

BAUX DE CO-LOCATION

- Animation d'un groupe de travail inter-bailleurs



ZOOM - ACCOMPAGNER LES DEMARCHES INNOVANTES DES ORGANISMES

Projet d'accompagnement social renforcé en inter bailleurs (PASRI) afin de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages en grande difficulté.

Initié en 2020 dans le cadre des financements FNADVL, les bailleurs ont reconduit le dispositif PASRI permettant l'accompagnement des familles par un tiers indépendant.

Les objectifs :

- intensifier la prévention des expulsions en mettant en place un diagnostic et un accompagnement social adapté aux situations les plus complexes dans une logique « d'aller-vers » ;
- accompagner les demandeurs entrant dans un logement autonome du parc des bailleurs n'ayant pas la capacité de « savoir habiter » un logement ordinaire, afin de les aider à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec leur situation familiale et financière.

En 2020, 52 situations ont été examinées et 26 familles sont accompagnées.

La mise en œuvre de ce projet est assurée dans le cadre d'un groupement de commande porté par Auvergne Habitat, le marché à bons de commande comporte pour ce dispositif 39 mesures réparties sur deux lots entre les quatre bailleurs et prises en charge dans le cadre de l'appel à projet FNAVDL. Après procédure de mise en concurrence, le marché PASRI 2 a été notifié fin 2021 à l'ANEF 63 sur l'ensemble des 39 mesures suite à l'abondement de l'enveloppe du FNAVDL.

NOTRE ACTIVITÉ 2021

QUALITÉ DE VIE RÉSIDENIELLE

TRANQUILLITÉ RÉSIDENIELLE

- » Mise en œuvre et suivi du dispositif ACTEO
- » Communication et rencontres partenaires

CONTRAT DE VILLE/PERR - ABATTEMENT TFPB ET QUALITÉ DE SERVICE

- » Suivi - plan d'actions 2021
- » Animation de l'instance de coordination de l'abattement TFPB
- » Participation au contrat de ville : alimentation des instances

RENOUVELLEMENT URBAIN

CONSTRUIRE ET AMINER

- » Revue de projet ANRU
- » Comités de suivi logement
- » Enquête post-logement à l'échelle du projet ANRU
- » Charte d'insertion

ZOOM - UN APPUI A LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AUX OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Métropole de Clermont-Ferrand : suivi du NPNRU et des relogements dans le cadre inter bailleurs

Les bailleurs sociaux sont fortement investis dans ce Nouveau Programme de Rénovation Urbaine en portant 282 M€ d'investissement sur les 407 M€ de la convention (70% des investissements bruts). En 2020, l'AURAHLM a accompagné les bailleurs et la Métropole :

- » Préparation et animation des quatre comités de suivi logement de la Métropole
- » Animation du dispositif inter bailleurs de logement et mise en place de e-rime
- » Contribution à la revue de projet du 18 mars 2021 sur le volet logement, abattement TFPB et tranquillité résidentielle
- » Animation de la réunion autour du suivi des reste à charge et taux d'effort avec la DDT et la Métropole pour préparer la phase analyse des relogements
- » Formalisation d'un tronc commun d'enquête post-relogement à l'échelle du projet NPRU concerté avec l'ensemble des partenaires
- » Charte d'insertion : formalisation d'un point de vue commun pour prendre en compte la spécificité de la reconstruction en VEFA et ingénierie et engagements à hauteur de 212 000 heures d'insertion soit 70% des engagements de la charte sur l'ensemble des investissements portés par les bailleurs.



POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT

Une activité soutenue malgré la poursuite de la crise sanitaire avec l'appui aux bailleurs sociaux dans le cadre de la réforme de la politique des attributions, la mise en œuvre de projet partagé et la réponse aux parties prenantes.

DAP

- Contribution aux travaux du PLH3
- Note de bilan charte de vente Hlm
- Note Production en VEFA
- Groupe Maitrise d'ouvrage : Cités Michelin
- Nouvelle modalité d'aide au foncier en SRU
- Suivi Programme urb-en-pact métropolitain (territoire à énergie positive)
- Concertation entre bailleurs pour optimiser la consommation des enveloppes disponibles et la cohérence des actions entre acteurs

RÉHABILITATION THERMIQUE

- Lancement de l'évaluation des opérations livrées avec l'Adhume (argument des collectivités)
- Note d'enjeu à la poursuite de la réhabilitation thermique du parc social
- Cartographie des campagnes de réhabilitation menées et à venir sur la patrimoine avec l'Adhume en explicitant les choix d'intervention des bailleurs.
- Contrat Territorial de Développement Durable 3 (CTDD 3) : argumentaire pour maintenir une intervention du CTDD 3 sur la réhabilitation thermique du parc en élargissant la cible au parc D .

PRODUCTION ET VENTE HLM

- Proposition commune des bailleurs dans le cadre de la concertation menée par la collectivité (Etat, EPFSMAF) sur l'évolution des modalités d'aides au foncier dans les communes SRU - - Budget 2,8 Millions d'€/an
- Note réhabilitation thermique 2021-2023 établit dans le cadre du CTDD pour alimenter cet axe du PLH
- Note sur les dispositifs de plafonnement de coût d'acquisition de logement en VEFA et niveau des plafonds appliqués sur d'autres territoires
- Suivi de la programmation 2021 et consolidation inter bailleurs
- Appui à la Métropole sur le volet consommation des financements
- Note de synthèse sur la réalité de la vente Hlm en 2020 afin d'objectiver cette réalité à destination de la Métropole et dans le cadre de la charte.

Au-delà de cette note, un groupe référent « accession-vente » a été constitué afin d'échanger sur les pratiques et enjeux du futur PLH dans le développement de l'accession sociale à la propriété.

ZOOM - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Durant l'année 2021, Clermont Auvergne Métropole, délégataire des aides à la pierre, a engagé les travaux d'élaboration du PLH 3 pour les années 2023-2028.

Les travaux menés en inter bailleurs ont permis de formaliser une note d'enjeux pour le Logement Social dans le cadre des discussions du PLH 3 qui a été transmise à la collectivité.

L'inter bailleurs a participé et alimenté les différents ateliers du PLH 3 en lien avec les travaux conduits dans le cadre de la réforme des attributions avec les responsables « gestion locative », de la réhabilitation thermique, de la production de logement sociaux et en accession sociale en lien avec les responsables maîtrise d'ouvrage, les discussions conduites dans le cadre du PLUi ou les réflexions autour de la production en VEFA.



NOTRE ACTIVITÉ 2021

ANIMATION PROFESSIONNELLE

L'inter-bailleurs s'appuie sur des groupes thématiques composés des collaborateurs des organismes membres. Ils favorisent la mutualisation des pratiques, permettent de faire émerger les problématiques et servent d'interface avec les partenaires pour avancer techniquement et collectivement sur des dossiers.

GESTION LOCATIVE

Un cycle de rencontres inter bailleurs afin de favoriser la mutualisation des pratiques et porter un message commun dans les relations partenariales

Gestion en Flux, Cotation, AMI Logement D'abord, Accompagnement Social, projet PASRI, Accueil des réfugiés, Santé Mentale, Traitement des punaises de lit, Relogement Interbailleurs NPRU, CIL/CIA/PPGDID, Bilan des attributions, Expulsions, Reste à charge et taux d'effort, Associations de locataires, SIAO, Partenariat avec les associations, Trêve hivernale, Hébergement, Demande Sociale en Logement, Ateliers PLH, Publics du L. 441-1, PDALHPD, FNAVDL, Com DALO, Diagnostic des CCAS, FSL Départemental, FSL Métropole, charte d'accompagnement Covid, Impayés ...

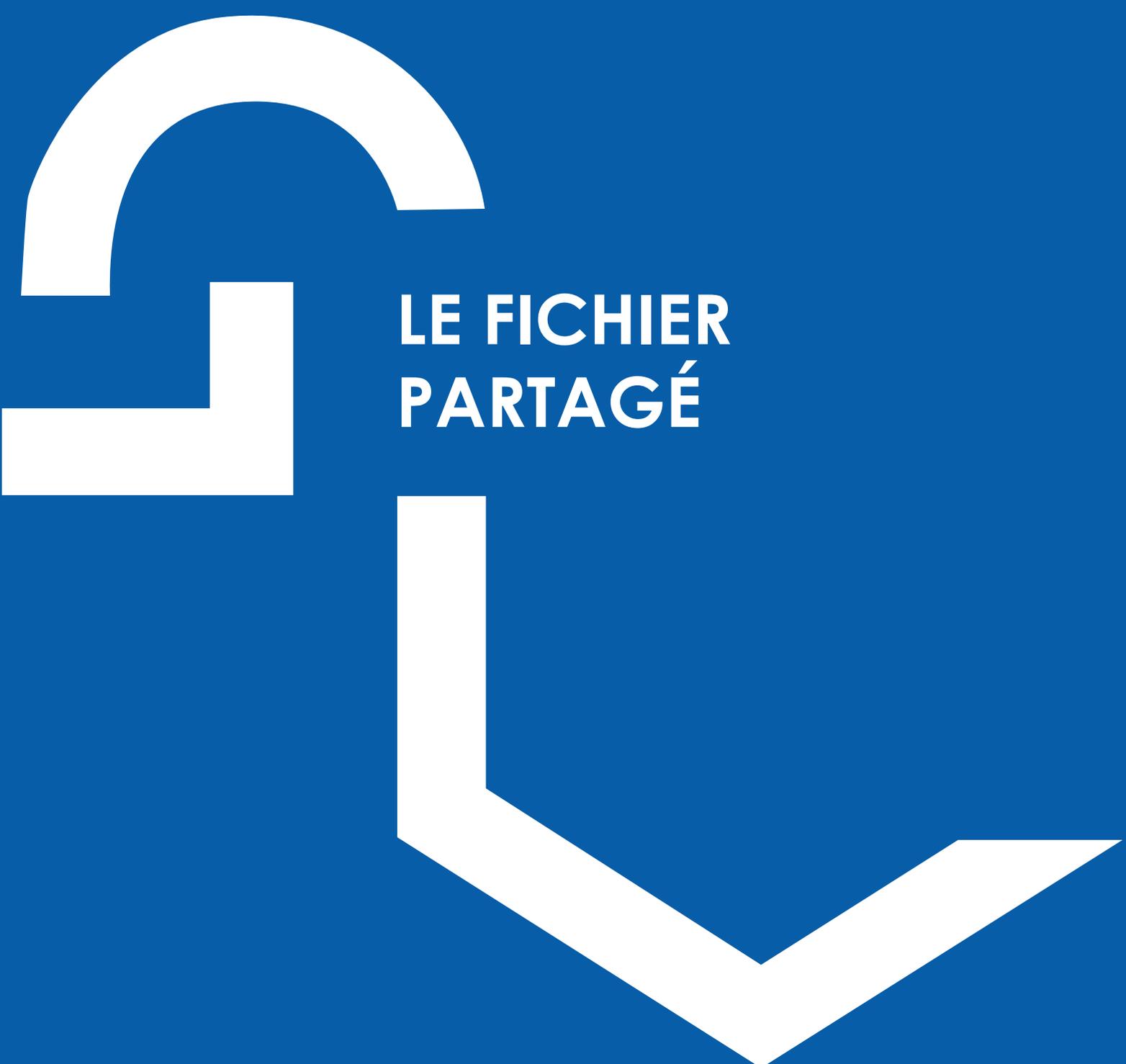
LIVRABLES AUX PARTENAIRES

- Note de Bilan 2020 des attributions et hébergement
- Note évolution des impayés 2019-2020 pour Métropole et CD 63
- Contribution à l'étude « Demande sociale en Logement » (PLH/CIL)
- Position sur l'évolution des règles du FSL post-Covid
- Evolution du processus d'attribution dans le cadre des réformes à venir - Actualisation du PPGDID de RLV

MAITRISE D'OUVRAGE

- Groupe Maitrise d'ouvrage : Engagement de travaux du groupe inter bailleurs Maitrise d'Ouvrage sur le devenir des cités Michelin (libération envisageable de foncier avec interpellation de la collectivité pour plaider une nouvelle forme urbaine
- Relance des discussions sur les marges locales - travail sur une position commune pour validation par les directions
- Réflexion sur la tarification solidaire de l'eau - retour sur la réunion avec la Métropole du 12 octobre 2021





LE FICHER PARTAGÉ

LE FICHER PARTAGÉ

UN OUTIL AU SERVICE DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL LOCATIF



Les Fichiers Partagés : de quoi parle t-on ?

L'association du Fichier Partagé des bailleurs sociaux d'Auvergne est le gestionnaire et l'animateur du système d'informations des Fichiers Départementaux de la demande locative Social de 4 départements de Auvergne Rhône Alpes.

Il intervient pour le compte des bailleurs sociaux et les acteurs du logement social (Etat, collectivités, Action Logement Services...)

Les fichiers départementaux fonctionnent en réseau, avec mise en commun de la demande, et ont pour outil un logiciel spécifique : HABISOFT

» Ils constituent un outil d'aide à la décision pour les propositions d'attribution, tout en préservant la souveraineté des commissions d'attribution.

» Basés sur la transparence, ils sont une source d'information permanente pour les bailleurs sociaux et leurs partenaires (grâce à une meilleure qualification des besoins).

Ils participent à la modernisation des services de gestion locative des bailleurs sociaux, constituant un véritable outil à vocation sociale.

» Ils représentent historiquement une action partenariale exemplaire fédérant l'ensemble des acteurs concernés sur les départements du PDD, Allier, Cantal, Haute-Loire

Les Fichiers Partagés : SES +

» Informer le public et les demandeurs de logement social

» Faciliter et Simplifier les démarches d'accès au logement social

» Optimiser l'instruction des dossiers

» Suivre en temps réel l'évolution de la demande

» Améliorer la transparence dans la gestion des demandes et attributions

» Partager la connaissance de la demande tout en respectant la confidentialité des données enregistrées

» Développer et renforcer le partenariat entre les différents acteurs des territoires

Le Fichier Partagé : ses missions

ANIMATION DU DISPOSITIF

» Instances locales, club utilisateurs

ADMINISTRATION DE LA BASE ET SUIVI TECHNIQUE

» Gestion de l'outil, paramétrage des droits d'accès et des habilitations des utilisateurs

» Relation aux utilisateurs (diffusion de l'information sur l'outil, assistance...)

» Evolutions de l'outil, hébergement

SUIVI DE LA QUALITÉ DES DONNÉES ET DES PROCÉDURES

» Suivi de la mise en œuvre régulière des procédures d'enregistrement, de renouvellement et de radiation

» Suivi des ménages en « délai anormalement long » mentionné à l'article L. 441-1-4 du CCH

REPORTING ET PRODUCTION STATISTIQUE

» Production de tableaux de bord

» Analyses statistiques et production de bilans

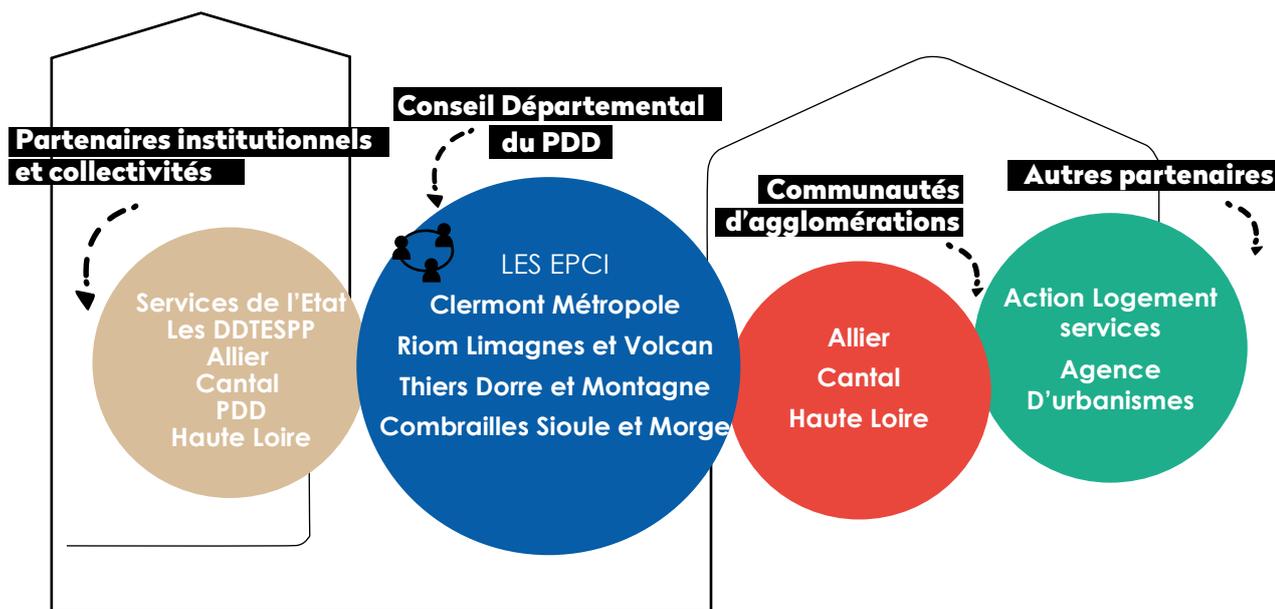
MISSIONS SUPPLÉMENTAIRES

» Envoi de l'attestation d'enregistrement et de renouvellement



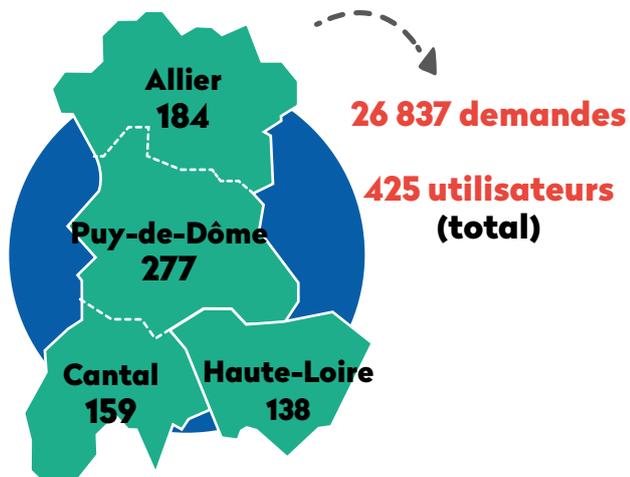
LE FICHER PARTAGÉ

Le Fichier Partagé : les partenariats



Le Fichier Partagé en chiffres 2021

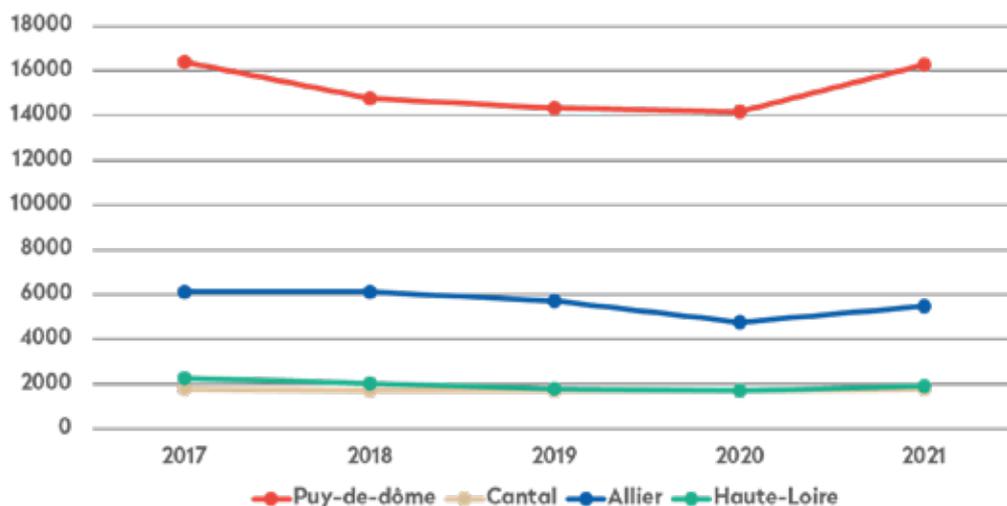
Nombre d'utilisateurs par département en 2021



Zoom sur la Demande

Département	Demandes en logement social locatif
Allier	6 063
Cantal	2 162
Haute-Loire	2 354
Puy-de-Dôme	16 258

EVOLUTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL LOCATIF



LE FICHER PARTAGÉ

Le Fichier Partagé : les évolutions

Les politiques du logement font évoluer la réglementation et impulsent la nécessité d'adéquation des outils numériques aux nouveaux textes et objectifs.

HABY SOFT intègre les adaptations aux différentes lois (LEC, ELAN, etc) mais également la modernisation des services apportés à ses utilisateurs et leurs organisations.

LES ENJEUX DES ÉVOLUTIONS

- » Caractère réglementaire
- » Adéquation fonctionnelle (besoins utilisateurs)
- » Ergonomie
- » Statistiques / indicateurs
- » Innovation / anticipation
- » Investissement significatif

NOUVEAU FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL (CERFA V4) 2 MARS 2021.

Les principaux changements : formulaire plus lisible pour le demandeur, adapté à la numérisation, permettant de mieux suivre les publics prioritaires, traitement particulier des co-locataires, respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nouveaux champs obligatoires, plus de choix de localisations, motifs étendus

INTER FACER HABISOFT-AFPBSA ET LA PLATEFORME AL'IN

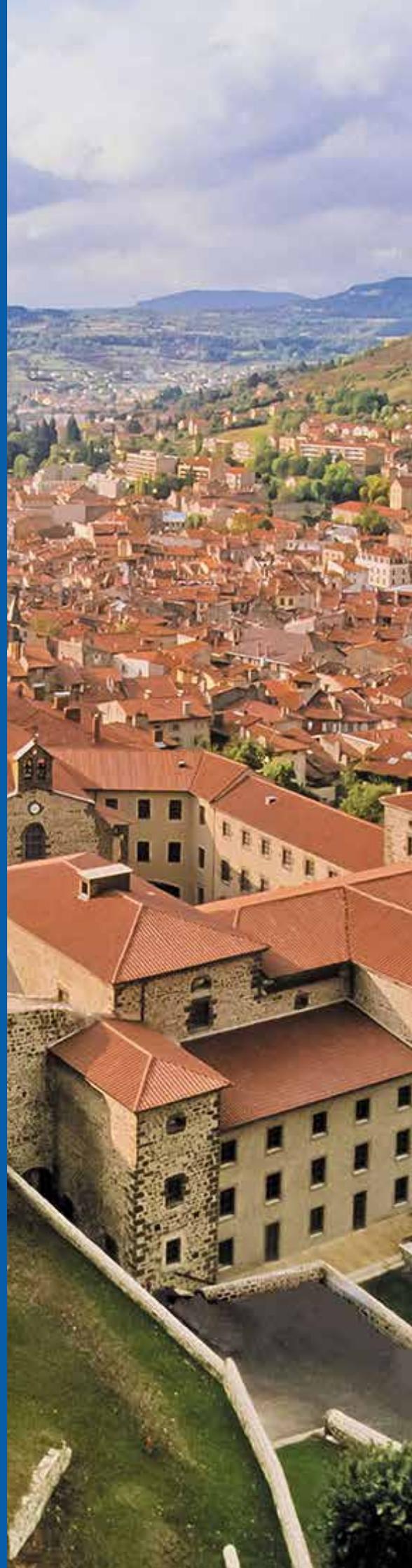
(nouvelle plateforme 100% numérique de location active d'Action Logement Services)

Les travaux communs mis en place pour :

- » la réalisation des interfaces entre Habisoft et le projet de plateforme dématérialisée ALS (AL'IN),
- » la mise en œuvre dans le cadre d'une expérimentation des interfaces entre Habisoft-AFPBSA et la plateforme permettant de tester en situation réelle le nouveau dispositif de plate-forme de gestion de la demande des salariés et de l'offre de logement social

COTATION / GESTION EN FLUX

- » Le fichier partagé s'inscrit dans l'aide à la gestion locative pour mettre en place le système de cotation et le passage à la gestion en flux
- » Le suivi des attributions par contingent est prévu dans le fichier partagé depuis 2019.
- » L'AFPBSA a été force de proposition sur une première grille de cotation qui pourrait être intégré dans l'outil. Nous sommes présents sur les réunions avec les EPCI et les équipes gestion locative afin de définir une grille satisfaisante pour chacun. Elle porte également l'attention sur le maximum d'homogénéité du système d'un EPCI à un autre (pour la compréhension des demandeurs et une simplification des développements).







**ALLIER HABITAT
ASSEMBLIA
AUVERGNE HABITAT
CANTAL HABITAT
CDC HABITAT
EVOLEA
MONTLUCON HABITAT
POLYGONE
OPHIS PUY DE DOME
VICHY HABITAT**

